



MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



École
du Service Public
de la Mer

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ÉCOLE DU SERVICE
PUBLIC DE LA MER

2025





EDITO

En 2025, l'École du service public de la mer a adopté son nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) et a poursuivi sa dynamique de transformation et d'ouverture. L'année a également été marquée par un renouvellement profond de l'offre de formation, par le renforcement de nos partenariats institutionnels et par une présence accrue de l'École dans les grands rendez-vous nationaux et internationaux de la communauté maritime.

La diversification des formations s'est accentuée. Une première session consacrée à l'adaptation des territoires au changement climatique a été organisée, répondant à un besoin croissant des services et des collectivités littorales. Un module d'e-learning entièrement inédit, « Administration de la mer, du littoral et du portuaire », est désormais disponible et vient structurer de façon accessible un socle commun de connaissances pour les agents publics. Le cursus de formation des inspecteurs de la sécurité des navires a également été intégralement repensé pour la rentrée de septembre, afin d'accompagner les évolutions techniques et réglementaires qui transforment ce métier essentiel à la sécurité maritime. Enfin, une formation dédiée aux assesseurs des tribunaux maritimes a été créée, illustrant la volonté de l'École d'accompagner l'ensemble des maillons du service public de la mer.

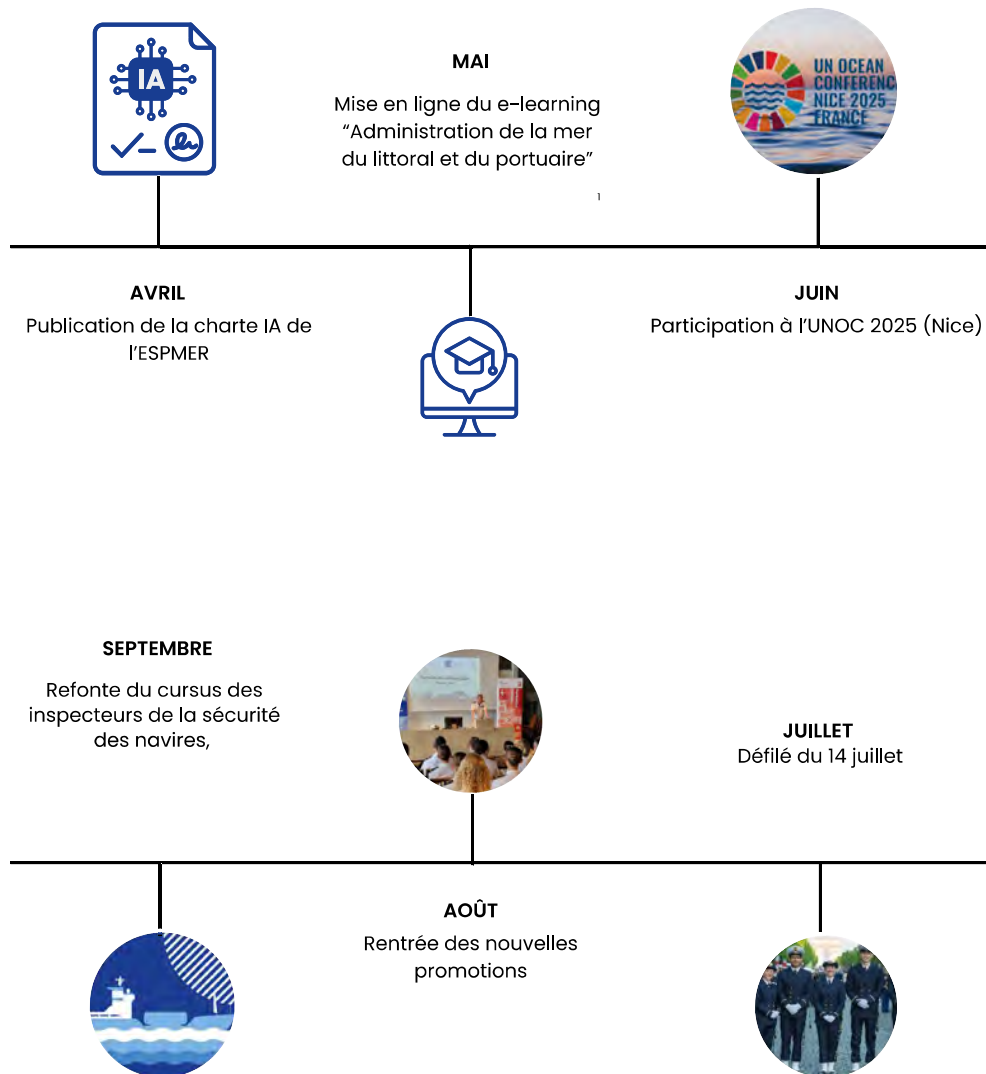
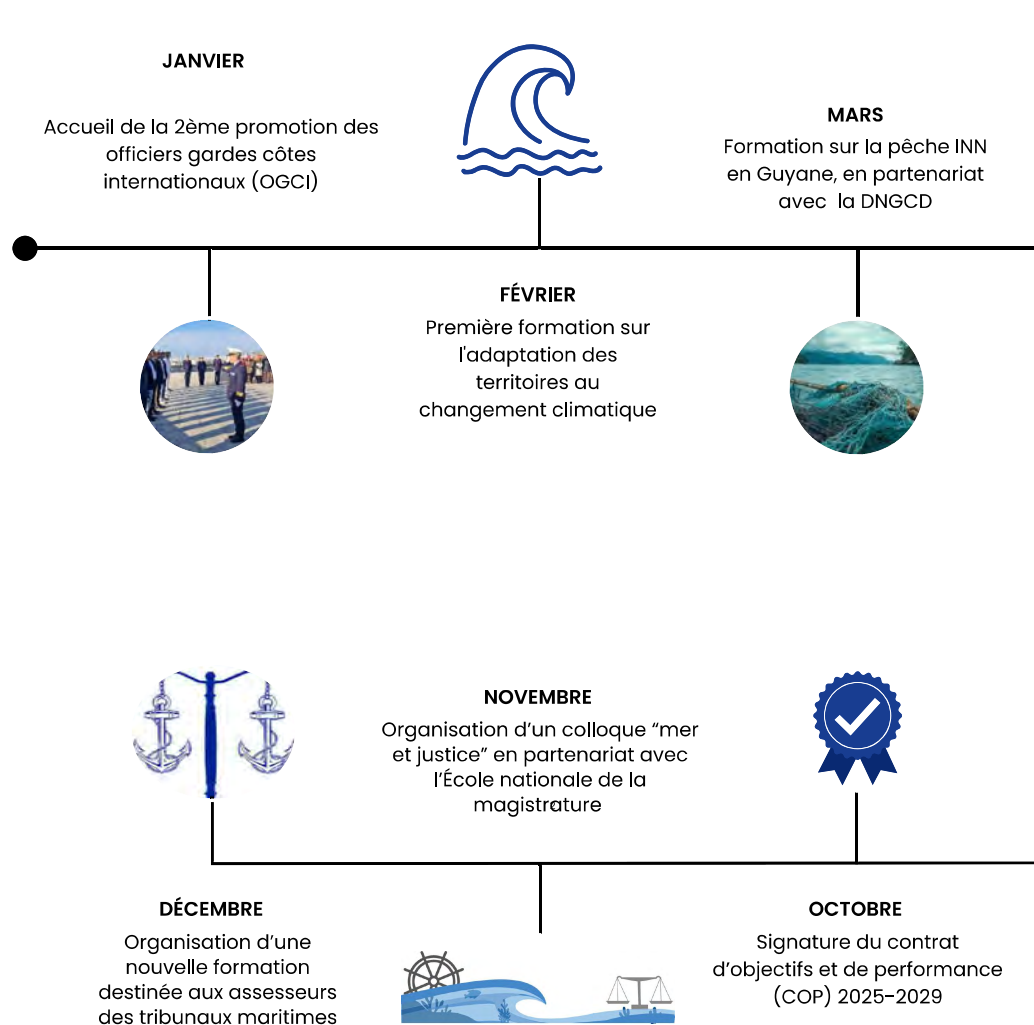
L'année a aussi été marquée par des collaborations renforcées. L'organisation du colloque « Mer et Justice », en partenariat avec l'École nationale de la magistrature (ENM), a permis de croiser les approches juridiques, opérationnelles et stratégiques qui structurent l'action publique maritime. L'École a également renouvelé son engagement international : la deuxième promotion des officiers gardes-côtes internationaux a été accueillie, tandis que la participation à la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), à Nice, a permis de porter l'expertise française dans un cadre multilatéral de premier plan.

La modernisation de l'École s'est également poursuivie en 2025 avec son positionnement sur le sujet de l'intelligence artificielle, notamment via sa nouvelle charte IA, qui pose les principes éthiques et opérationnels encadrant l'usage responsable de ces technologies dans l'ensemble de nos activités pédagogiques, mais également sa participation active aux différents groupes de travail dédiés (DGAMPA, RESP, RESDD, etc.). Elle marque une nouvelle étape dans l'adaptation de l'École aux défis contemporains et dans sa volonté d'offrir à ses élèves et stagiaires un environnement de formation sécurisé, exemplaire et tourné vers l'avenir.

Ces évolutions confirment la vitalité d'une École engagée dans la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance 2025-2029, signé en fin d'année, et pleinement mobilisée pour accompagner l'État dans la montée en compétences de ceux qui œuvrent chaque jour au service de la mer.

Guillaume de Beauregard
Directeur de l'ESPMER

FAITS MARQUANTS 2025



FORMATION CONTINUE

12 thématiques de formation :



Police et gestion des pêches



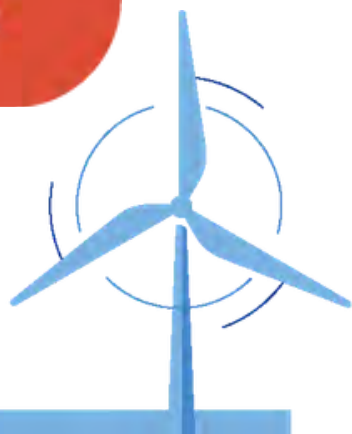
Administration de la plaisance



Signalisation maritime



Sécurité et sûreté des navires



Espaces maritimes et littoraux



Gestes et Techniques d'Interventions Professionnelles



Police et gestion de l'environnement marin



Surveillance, recherche et sauvetage maritime



Police et gestion Portuaire



Gens de mer et droit du travail maritime



Technique du navire



Formations transversales

NB : Les formations nautiques qualifiantes sont délivrées par des partenaires de l'école, aux agents embarqués du dispositif de contrôle et de surveillance (DCS). Elles sont traitées au cas par cas selon un processus spécifique. Les statistiques liées à ce domaine ainsi qu'au domaine « plongée » et «POLMAR Terre» ne sont pas comptabilisées dans le bilan pour éviter des biais d'analyses

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION CONTINUE EN 2025

1152
stagiaires

3000
jours de formation*agent

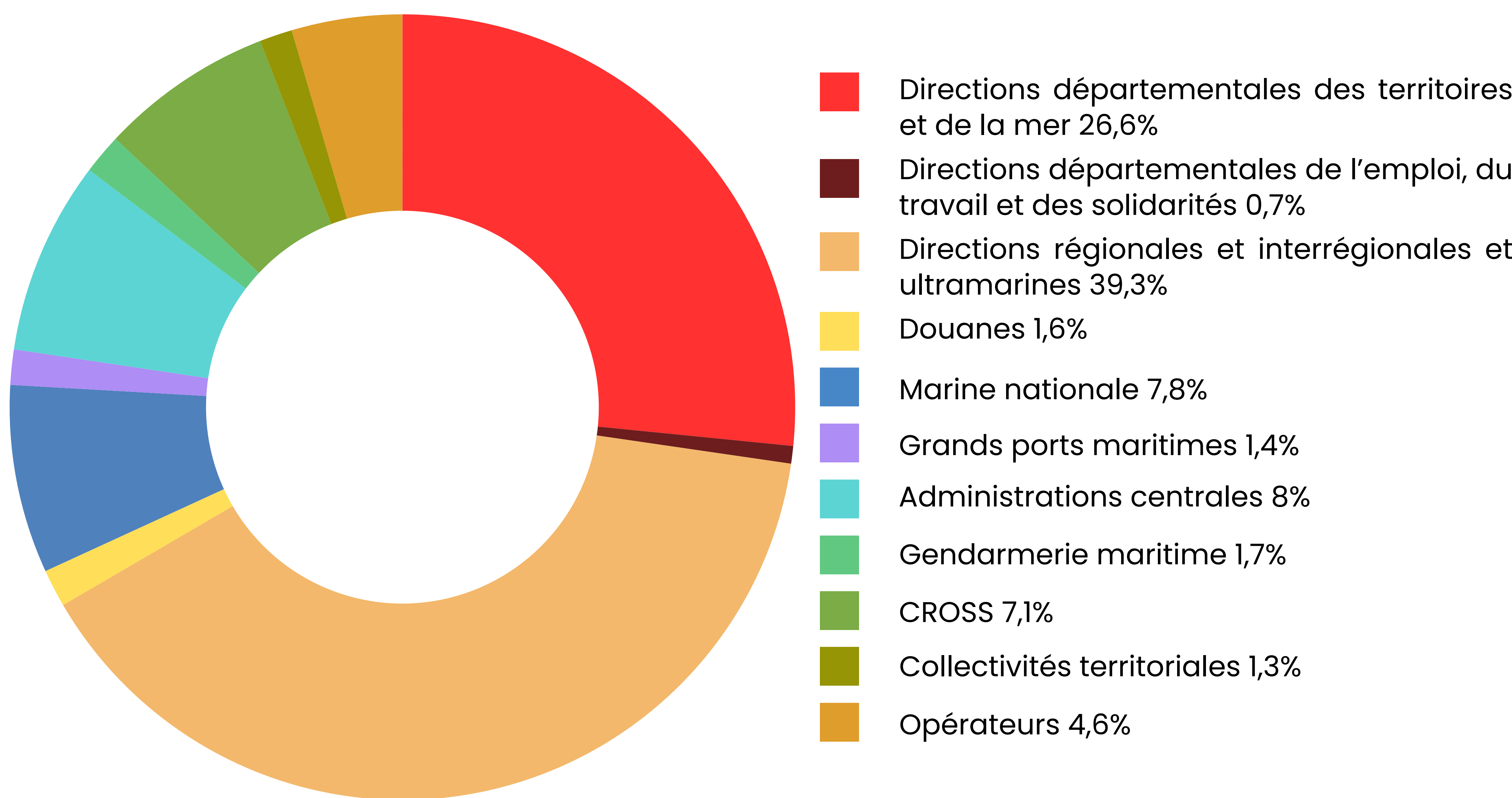
130
conventions avec des organismes tiers de formation

78%
sont des agents du ministère chargé de la Mer

90
programmes de formation différents

En 2025, il est constaté une hausse des formations au profit des agents portuaires et en signalisation maritime, mais une baisse des formations relatives à l'environnement marin consécutive à une forte demande des administrations publiques en 2024.

Qui bénéficie des formations de l'école ?



Pour la première fois, les collectivités locales ont accès à l'offre de formation de l'École. Leur part devrait augmenter à l'avenir avec la montée en puissance des formations sur l'adaptation au changement climatique.

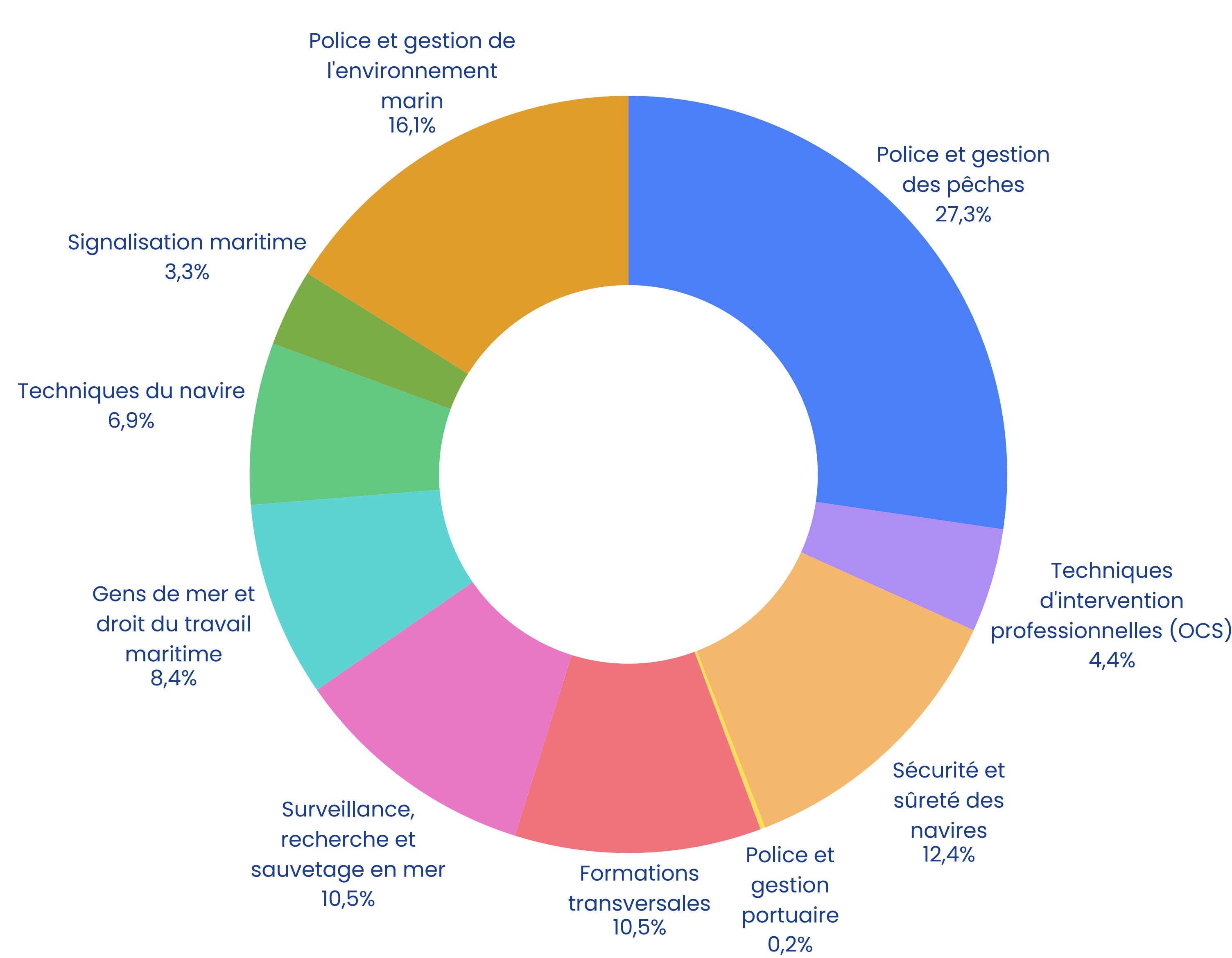


Les agents des administrations étrangères (civiles et militaires) bénéficient également des formations de l'École au titre de la coopération avec les pays partenaires. Ces partenariats concernent essentiellement, pour 2025, le domaine du contrôle des pêches et de la lutte contre la pêche INN en lien avec l'EFCA. L'École a également accueilli pendant 6 mois une promotion d'officiers garde-côtes internationaux (OGCI - 12 stagiaires principalement originaires de pays africains).



Enfin, l'École renoue avec les sessions "sur site" outre-mer, en coopération avec les autres administrations, notamment les douanes. Des formations de police des pêches et de police de l'environnement marin se sont ainsi tenues en Guyane et en Martinique.

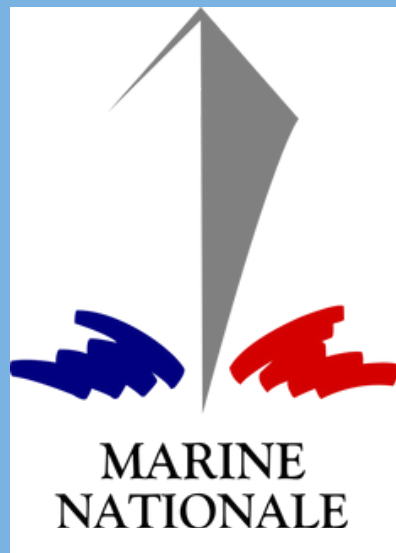
Répartition des formations par domaine



Si la thématique “police et gestion des pêches” reste le premier domaine d’activité, la thématique “police et gestion de l’environnement marin” est devenue un axe majeur de l’École tant en nombre de sessions que de jours / agent effectivement déployés. L’École s’est donc adaptée pour répondre à la demande très forte de tous les partenaires en la matière.



Pour en savoir plus sur le catalogue des formations



La marine nationale demeure la première bénéficiaire externe des formations de l’École.

167

stagiaires en 2025

4^{ème}

organisme bénéficiaire des formations



Le renfort d’un officier de liaison en provenance de la douane à compter de mars 2023 a permis d’ouvrir plus largement le catalogue à ce public. La présence de cet officier de liaison permet également de proposer des formations communes pour les agents du DCS et des brigades douanières, notamment outre-mer (pêche INN en Guyane, police de l’environnement marin en Martinique...).

Le recrutement envisagé d’un réserviste de la marine nationale en 2026 permettra de poursuivre ces synergies.

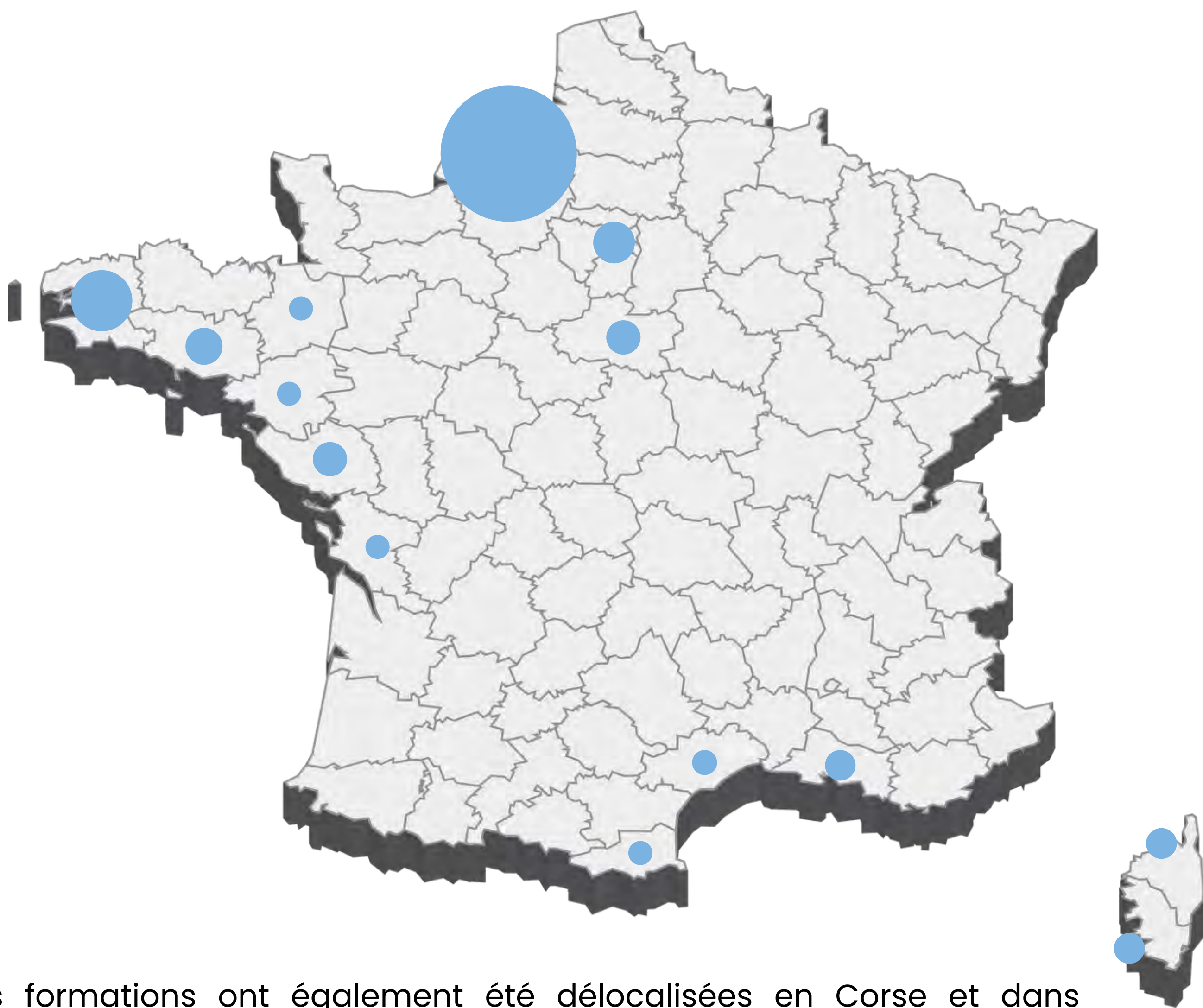


L'École déploie des formations sur de très nombreux sites en essayant de couvrir au maximum l'ensemble des façades maritimes. Sans prendre en compte les formations assurées par des prestataires ou exécutées en distanciel, la répartition par département pour 2025 est représentée sur la carte suivante :



La digitalisation des formations est un objectif du contrat d'objectifs et de performance (COP). Elle passe par la création et la mise à disposition de séquences d'enseignement en distanciel. L'École a internalisé la compétence de création de modules d'e-learning et dispose désormais de contenus dans les domaines suivants :

Répartition des formations sur le territoire métropolitain



Des formations ont également été délocalisées en Corse et dans certains départements et territoires ultra-marins (Guyane et Martinique) après 2 années de recentrage sur l'hexagone. Le programme 2026 prévoit également de couvrir la Corse et la Martinique, en coopération avec les douanes, et l'École reste attentive aux besoins ultra-marins.

Catalogue de contenus en ligne

MODULES DISPONIBLES EN E-LEARNING

Fondamentaux de la biodiversité marine

Constatation des infractions

Anglais technique maritime

Navire et marin

Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM-COLREG)

Accord relatifs aux pêches dans le Sud de l'Océan Indien (APSOI)

Administration de la mer, du littoral et du portuaire

MODULES DISPONIBLES EN E-LEARNING COMPLÈTES PAR DES SESSIONS EN PRÉSENTIEL

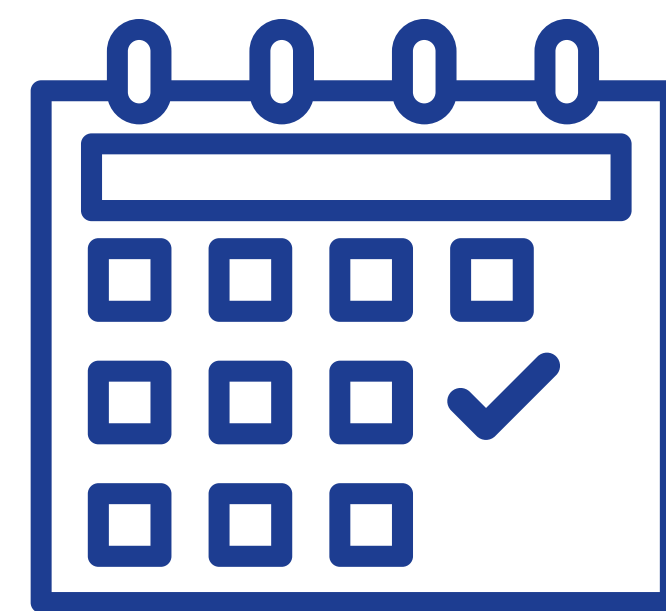
Les fondamentaux de la police des pêches

Machines marines - Volume 1

Bases de la stabilité des navires

Gestion des aides à la navigation maritime (ATON)

LA FORMATION INITIALE DES ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES EN 2025



**EN
SEPTEMBRE
2025**

6

*élèves-administrateurs
suivent le parcours en
première année*

13

*élèves-administrateurs
suivent le parcours en
deuxième année*

2

*élèves-administrateurs issus de l'Ecole
Polytechnique suivent la formation en seconde
année.*

12

*stagiaires internationaux ont
terminé la scolarité du parcours «
officier garde-côtes »*

Formation statutaire des agents de catégorie B et C

Les agents en formation statutaire bénéficient du module de maritimisation avec les stagiaires de formation continue. Ils suivent ensuite un parcours individualisé bâti en coordination avec les services employeurs au vu des postes tenus et des missions confiées sur la base du catalogue des formations continues déployées par l'école.

5

FORMATIONS
"MARITIMISATION"
EN 2025

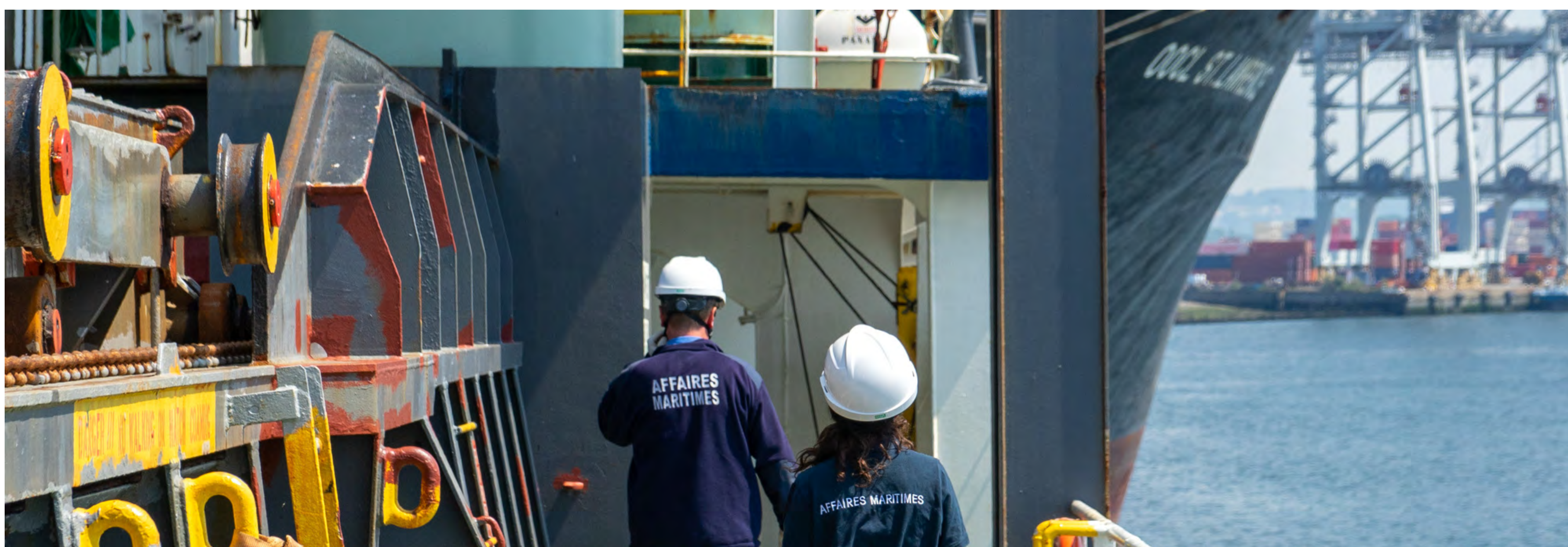
EN 2025, 2 TECHNICIENS SUPÉRIEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ONT ÉTÉ REÇUS À CE TITRE.

4ème année de spécialisation des ITPE

En 2025, 3 ITPE ont terminé leur année de spécialisation à l'école et un ITPE est entré en formation en septembre.

La refonte du parcours de formation des inspecteurs de la sécurité des navires crée un "parcours unique" en regroupant les stagiaires internes et externes.

5 inspecteurs de la sécurité des navires sont ainsi inscrits dans ce parcours à la rentrée de 2025.





PROJETS PÉDAGOGIQUES



Ces projets favorisent les prises d'initiative et de responsabilité des élèves-administrateurs et ont un objet qui peut être social, environnemental, scientifique ou de rayonnement de l'administration de la mer.

DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE RECONNAISSANCE D'ESPÈCES DE POISSONS



Cette application fonctionne à partir d'images collectées dans une vaste base de données pour reconnaître l'espèce pêchée par le biais d'une IA. Dès que l'espèce est reconnue, un encart concernant la réglementation apparaît en complément d'information.

Elle est destinée à être utilisée par les services de contrôle de l'administration de la mer, dans le cadre d'un appui à la reconnaissance des espèces, ainsi que pour avoir accès rapidement à la réglementation applicable, de manière très synthétique, sur une espèce donnée.



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN LIEN AVEC LE RECTORAT DE NORMANDIE :

Pour la cinquième année consécutive, les élèves-administrateurs ont animé la Cordée du Belem avec le collège Descartes du Havre. Ciblant la classe à enjeux maritimes, la cordée 2025 a permis de créer des liens avec les collégiens et de les mettre spécialement à l'honneur lors du baptême de la promotion Jacques Perrin. Les élèves étaient ainsi chargés de lire les citations qui ont inspiré la promotion.

JEU SÉRIEUX

Ce projet consiste à créer et déployer un jeu sérieux visant à faire rayonner la maison « affaires maritimes » mais également à livrer des enseignements généralistes sur ses missions.

Après une année de travaux, l'équipe projet a pu :

- conceptualiser le jeu, créer son fond (questions/réponses) et imaginer sa forme finale,*
- trouver des financeurs*



ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT SPORTIF

En 2025, les élèves-administrateurs impliqués dans ce projet pédagogique ont imaginé, préparé et organisé un événement sportif (course à pied). Ce projet a permis de fédérer les participants, faire rayonner l'ESPMER et encourager la pratique sportive.

➤ LES INTERVENANTS



sont issus des opérateurs publics, comités des pêches, entreprises privées, indépendants, retraités,....

Ce chiffre ne recense pas les prestations de formation passées par le biais de conventions.

sont des formateurs internes occasionnels autorisés par leur service d'emploi à venir, sur leur temps de service, délivrer des cours au sein de l'École pour développer les expertises, favoriser le travail en réseau et partager les bonnes pratiques.

Leur apport est indispensable pour l'école et plus largement pour l'administration.

➤ QUALITÉ

L'École déploie progressivement son propre système de management par la qualité, en commençant par les formations de sécurité maritime qui répondent à des exigences et des standards internationaux (OMI, IALA). Ainsi, les formations de gestionnaires des aides à la navigation maritime (signalisation maritime) et des services de trafic maritime (CROSS) sont en cours d'audit par la DGAMPA en sa qualité d'autorité compétente reconnue par l'organisation internationale des aides à la navigation (IALA). Cet audit, qui se terminera en 2026, permettra de prolonger la certification de l'ESPMER comme organisme de formation et maintenir ses formations au meilleur niveau.



Directeur de publication : Guillaume de BEAUREGARD, directeur de l'ESPMER
Comité rédactionnel : Guillaume de Beauregard, Yves Damay, Charles-Antoine Magnien, Maud Varin
Conception graphique : Maud VARIN, Yves Damay
Crédits photos : Gabriel Debeaupte, Maud Varin
Crédits iconographiques : CANVA



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOLE DU SERVICE PUBLIC DE LA MER RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



**École
du Service Public
de la Mer**